

la feuille⁴⁴²

février 2022

de savigny



AVEC : lutter contre

l'illettrisme et l'illectronisme

savigny, l'actu

Covid-19 :
les dernières infos à savoir

savigny, la vie, la ville

Résidence seniors et crèche :
le point sur les travaux

savigny pour demain

Tzen 2 : les travaux démarrent
bientôt au centre-ville

En janvier...



06/01

Distribution des autotests

aux enseignants et agents des écoles



du 10 au 21/01

Accueil des stagiaires de 3^e

de la Grange-du-Bois et de Henri-Wallon



07/01

Distribution des paniers gourmands

au personnel communal

savigny en images

La Feuille de Savigny - Mensuel d'informations locales • Mairie de Savigny-le-Temple - BP 147 - 77547 Savigny-le-Temple Cedex - Tél : 01 64 10 18 60 - communication@savigny-le-temple.fr - www.savigny-le-temple.fr • Directrice de la publication : Marie-Line Pichery • Rédacteur en chef : Josselin Gobert • Rédaction : Mylène Hassany - Morgane Lafarge • Maquette : Laurent Colin • Mise en page : service communication • Crédits photo : Riadh Krir - Ville de Savigny-le-Temple - sauf mentions contraires • Impression RAS Imprimerie • Imprimé sur papier PEFC (certification de gestion forestière durable) avec des encres végétales • Tirage : 10 500 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Distribution : ville de Savigny-le-Temple.

Numéros utiles

Urgences

Pompiers incendies, accidents et urgences médicales : 18 • Samu urgences médicales en agglomération : 15 • Police secours ou gendarmerie : 17 • Police municipale : 01 74 82 85 03 • SOS médecin 24h/24 : 3624 • Pharmacie de garde : 3915 ou www.pharmaci DEGarde.com

Hôtel de ville

1, place François-Mitterrand
BP 147 • 77547 Savigny-le-Temple Cedex

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h.

Jeudi : 13h30-17h.

Samedi : 8h45-12h15.

Tél. : 01 64 10 18 00 • savigny-le-temple.fr



du 24 au 28/01

Semaine olympique et paralympique

dans les écoles

et à l'École municipale des sports



26/01

Première distribution

de Locavor

29/01

Salon de l'étudiant

de Grand Paris Sud



savigny, l'actu

- 6 **Covid-19** : les dernières infos à savoir
- 7 **Projet FORCES** : pour relier la jeunesse



savigny, la vie, la ville

- 8 **Inscriptions scolaires 2022**
Conseil municipal : retour sur les délibérations
- 9 **Résidence seniors et crèche** : le point sur les travaux



savigny, pour demain

- 10-11 **Des solutions pour lutter** contre l'illettrisme et l'illectronisme
- 12-13 **Tzen 2** : les travaux démarrent bientôt au centre-ville



ça bouge à savigny

- 14 **Espace Prévert**, vers un service public de la culture



ça bouge à savigny

- 15 **Ados'top**, des filles qui s'engagent !

savigny s'active

- 16 **Tout le monde à table** reçoit le titre de « Maître restaurateur »
Ayikoélé Atayi met vos papilles en éveil



- 17 **Jennifer Mercier-Cuff**, prothésiste ongulaire
Laura Laverdure, sage-femme





L'inclusion républicaine, le ciment de notre projet

Nous vivons une époque trouble marquée notamment par une pandémie mondiale et par un rejet des Institutions sous toutes leurs formes qui s'exprime malheureusement parfois par des actes violents à l'égard des élus. Une époque, également, où nos relations sociales s'atomisent et où chacun d'entre nous sommes renvoyés à nos particularités - le fait d'être « d'origine étrangère », d'être une femme ou un homme, un jeune ou un vieux ... – supposées être les seules choses qui définissent ce que nous sommes au sein de la société.

En somme, une époque où l'on préfère additionner des « communautés » les unes à côtés des autres, abandonnant ainsi notre projet républicain émancipateur, que nous avons TOUS en commun.

Loin de penser qu'il s'agit là d'une fatalité, avec les élus municipaux qui m'accompagnent et l'agglomération GPS, nous considérons qu'il existe une autre voie pour « Faire société » ensemble. Une voie qui consiste à inclure chacun d'entre nous dans ce projet commun, une voie où nous nous enrichissons TOUS de nos singularités.

Mais pour que cela soit possible et désirable, il faut que chacune et chacun d'entre nous puissions nous sentir pleinement intégrés au sein de notre République, et que chacun d'entre nous trouvions notre place au sein de la société.

C'est pourquoi, en lien avec l'agglomération GPS, nous avons lancé le dispositif de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme « AVEC », véritable préconfiguration d'un service public d'accès à la langue. Parce que l'acquisition de la langue française et la maîtrise des outils numériques est le préalable essentiel pour une parfaite intégration et pour le vivre en commun, nous devons pleinement nous y engager.

Cela ne suffit pas et il faut aller encore plus loin. Et c'est le sens de notre action notamment en matière d'éducation où voulons offrir à TOUS nos enfants la possibilité de se réaliser pleinement et entièrement.

C'est aussi cette volonté qui nous anime au travers notre dispositif de « Démocratie participative ».

Allez vers vous pour vous écouter, entendre vos difficultés du quotidien et vos besoins et construire ensemble notre ville, c'est la meilleure façon de faire pour vous inclure chacun dans notre projet dans le respect de nos singularités.

“
**Si tu diffères de moi,
mon frère, loin de me
léser, tu m'enrichis**

Antoine de Saint-Exupéry

Bien à vous tous!

Votre maire
Marie-Line Pichery



Installation de purificateurs d'air dans les écoles

Covid-19 : les dernières infos à savoir

Tour d'horizon des dernières mesures gouvernementales et des derniers dispositifs mis en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Pass vaccinal

Le pass sanitaire est devenu, le 24 janvier, le pass vaccinal pour les personnes âgées de plus de 16 ans. Le pass vaccinal consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve de schéma vaccinal complet, d'un certificat de rétablissement de moins de six mois ou d'un certificat de contre-indication à la vaccination. Le pass sanitaire « activités », valable dans les équipements culturels, cafés, restaurants, événements... demeure en vigueur pour les mineurs âgés de 12 à 15 ans.

Ouverture d'un centre de dépistage au Millénaire

Les professionnels de santé de la Maison médicale du Bourg ont créé un centre de dépistage du Covid-19, ouvert au Millénaire. Le centre, qui propose des tests antigéniques, est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h30 en continu, avec ou sans rendez-vous (mais il est fortement conseillé de prendre rendez-vous car ils seront prioritaires). Les rendez-vous sont à

prendre en ligne via le site Doctolib. Pensez à vous munir de votre carte vitale ! Les tests sont pris en charge par l'Assurance Maladie pour les critères suivants : personnes vaccinées, mineures, personnes ayant contracté le Covid-19 dans les 6 derniers mois, cas contact avéré, personnes munies d'une ordonnance médicale. Un justificatif vous sera demandé pour chacun de ces cas de figure. Pour les patients ne répondant pas aux critères ci-dessus, le paiement sur place pourra s'effectuer en chèques ou en espèces. À noter : le dimanche, des tests Covid-19 antigéniques seront réalisés dans le cabinet de la Maison médicale du Bourg, située au 36, rue de Melun.

Fonctionnement du centre de vaccination

Au mois de février, le centre de vaccination de Savigny propose des créneaux de vaccination sur trois demi-journées, de 10h à 13h (avec ou sans rendez-vous) : mercredi 9 février, mardi 15 février, jeudi 24 février. La prise de rendez-vous, réservée

aux plus de 30 ans (qui seront vaccinés avec le vaccin Moderna), s'effectue par téléphone, au 01 64 10 18 07. La plateforme téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h. Les personnes de 65 ans et plus peuvent se présenter au centre de vaccination de Savigny aux jours et horaires d'ouverture, sans rendez-vous.

Lutte contre le Covid-19 dans les écoles

En janvier, la ville a distribué deux autotests pour tous les professeurs de la ville et pour tous ses agents en contact avec le public. Par ailleurs, près de 200 capteurs de CO2 ont été installés dans les salles de classes, les réfectoires, les dortoirs, les centres de loisirs ainsi que dans les crèches. Ces capteurs ont été complétés par des purificateurs d'air, placés dans les réfectoires et les dortoirs, là où les élèves portent le moins le masque.

+ d'infos : savigny-le-temple.fr



Projet FORCE[S] : pour relier les jeunes

« Aller vers ». C'est la philosophie du projet « Forces », lancé par la ville en ce début d'année. Objectif : réduire les comportements à risques des jeunes et les « raccrocher » aux dispositifs d'insertion et d'inclusion.

Pour mener à bien cette mission, la ville mobilise ses médiateurs, ses animateurs jeunesse, ses agents du développement social, le médiateur insertion de l'agglomération Grand Paris Sud et le référent PRIJ de la Maison de l'emploi. Un dispositif inédit, qui met en relation plusieurs partenaires et qui fédère les différents services autour d'un même objectif : aller chercher les jeunes de 16 à 25 ans des quartiers en politique de la ville (Centre-ville, quartier de l'Europe, et Droits de l'Homme), et au-delà, pour les relier aux dispositifs existants, comme les parcours d'insertion professionnelle ou sociale.

Renforcer la socialisation

« Forces » - l'acronyme de « Fédérer, orienter, raccrocher sur le champs éducatif et social » est donc un projet au profit des jeunes considérés comme les plus « invisibles », en risque de rup-

ture, de décrochage, ou de marginalisation. Il s'agit de réduire les comportements à risque et les difficultés d'intégration sociale. L'équipe encadrante intervient pendant la semaine, le week-end et durant les vacances scolaires, en horaires « atypiques », et peut proposer des activités telles que du foot en salle en nocturne. Au cours de ces rencontres, les professionnels de la commune développent un travail d'écoute et de dialogue. Dans un second temps, ils orientent les jeunes vers les offres existantes d'insertion sociale, professionnelle (le PRIJ, plan régional d'insertion pour la jeunesse, en fait partie), mais aussi celles qui concernent la santé, le sport... « Afin de renforcer la démarche de socialisation par l'équipe multidisciplinaire, un plan d'actions à court terme est nécessaire et sera renforcé par la ville », précise Marie-Line Pichery, maire de Savigny. *Chantiers citoyens, sorties, activités, séjours, etc. Il nous faut maintenir le lien social.* »

Inscriptions scolaires 2022

Les inscriptions scolaires pour l'entrée en maternelle en septembre 2022 ou pour les nouveaux élèves se déroulent du 1^{er} février au 7 mai 2022. Elles auront lieu à l'hôtel de ville sur rendez-vous, l'après-midi, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, et le samedi matin.

Pour les enfants nés en 2019, il s'agit des inscriptions pour les classes de petite section. Les enfants nés entre janvier et juin 2020 peuvent être pré-inscrits en toute petite section. Bon à savoir : la ville dispose de 24 places de toute petite section sur deux écoles, Pierre-Brossolette et Marc-Bloch. Ces inscriptions se feront après la mise en place d'une commission (les enfants seront inscrits selon des critères définis en partenariat avec la PMI, l'Éducation nationale, et la ville).

Pièces administratives à fournir : livret de famille ou extrait de l'acte de naissance de l'enfant, carnet de santé (avec vaccins à jour), justificatif de domicile, coordonnées téléphoniques et adresse e-mail des parents. Attention, tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.



+ d'infos : tél. pour les prises de rendez-vous : 01 64 10 19 83/84.
Vous pouvez aussi inscrire les enfants à distance à l'adresse suivante : inscription.scolaire@savigny-le-temple.fr.

Conseil municipal : retour sur les délibérations

Lors du conseil municipal du lundi 24 janvier, les élus ont approuvé trois délibérations importantes pour l'avenir de la ville.

Approbation de la convention de renouvellement urbain du quartier du centre-ville avec l'ANRU et ses partenaires

Engagé il y a 5 ans, le programme de renouvellement urbain prendra place au centre-ville de Savigny dans les années à venir. Ce projet d'envergure, approuvé lors du conseil, est mené pour répondre à plusieurs problématiques. Parmi elles, une forte croissance démographique, des bâtiments dégradés, un quartier à dominante minérale... Ainsi, il devient nécessaire de réinventer le centre-ville, de rénover l'habitat, de retravailler la place du 19 mars, et d'adapter l'ancienne « ville nouvelle » aux usages d'aujourd'hui. Le renouvellement urbain est ambitieux, et engage de nombreux partenaires, comme l'agglomération Grand Paris Sud, l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), l'État, les bailleurs sociaux...

Création d'un Conseil pour des droits et les devoirs des familles

Les élus ont voté la création d'un Conseil pour les droits et les devoirs des familles (CDDF). Il s'agit d'un dispositif d'aide à la

parentalité, fondé sur l'action sociale et éducative, piloté par le maire. Le CDDF permet de proposer des outils pour accompagner les parents de mineurs, de renforcer la prévention de la délinquance, d'établir un lieu d'écoute pour les familles. Il peut être saisi chaque fois que le comportement de l'enfant entraîne des troubles à l'ordre, à la tranquillité ou à la sécurité.

Des petits déjeuners en maternelle

Dans le cadre de sa politique éducative et de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la municipalité a voté, à l'unanimité, la mise en place de petits déjeuners dans les classes maternelles des écoles situées en quartier politique de la ville. Ce projet s'inscrit dans une optique de réduction des inégalités. C'est également un enjeu de santé publique, et un enjeu éducatif.



Consultez les ordres du jour et comptes-rendus sur www.savigny-le-temple.fr/ma-ville/vos-elus



Résidence seniors et crèche : le point sur les travaux

C'est une résidence-services seniors de 100 logements qui devrait voir le jour sur la ville en 2023. À l'accueil des seniors, géré par l'entreprise Aquarelia, se joint une crèche municipale dont le fonctionnement sera assuré par la ville.

Le promoteur UNITI construit ce nouvel ensemble immobilier, qui sera intergénérationnel, avenue Jules-Vallès au centre-ville. Au rez-de-chaussée de cet équipement, la ville aménage une crèche de 80 berceaux, qui regroupe un multi-accueil de 20 places et la crèche collective de 60 places. Coût de cette dernière opération : 2 160 017,60 euros TTC financé par les fonds européens et le Conseil Départemental de Seine-et-Marne à plus de 60 %.

En décembre dernier, la coque brute (murs en béton, sans réseau, câblage et cloison) de la crèche a été livrée. C'est désormais le début de huit mois de chantier, dont un mois de préparation, assuré par huit entreprises mandatées par la ville.

La crèche, un équipement municipal, vient renforcer l'offre de services publics en centre-ville. Elle rassemblera au sein d'un même bâtiment les places des accueils de Dolto (20 places) et de Désirée-Clary (60 berceaux). Objectif : répondre au manque de surface actuel d'un de ces équipements, et se rapprocher du centre-ville, plus près des services et des pôles de transports. Ce futur espace aura tous les atouts nécessaires : une grande salle de motricité, un jardin partagé.

Une offre complète pour les seniors

La résidence seniors, gérée par l'entreprise Aquarelia, devrait quant à elle être livrée à l'automne. Elle accueillera des résidents de plus de 75 ans, autonomes ou semi-autonomes, qui ne souhaitent plus vivre dans leur logement. Ils bénéficieront de la présence de professionnels de santé : médecin, infirmière, pédicure, kiné. Le nouvel équipement devrait par ailleurs générer une vingtaine d'emplois sur Savigny. Ce dernier proposera de nombreuses activités : restauration sur place, sorties, yoga, gym douce... Mais aussi des services « à la carte » : ménage, blanchisserie, petits travaux.

+ d'infos : savigny-le-temple.fr/ici-ca-agit/les-grands-projets-aquarelia.fr

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal se tiendra lundi 14 février à 19h, à l'hôtel de ville. Pour respecter les mesures sanitaires, l'accès à la séance ne sera pas autorisé au public mais les débats seront retransmis en direct sur la page Facebook de la ville.

+ d'infos : 01 64 10 18 30

Ordre du jour à retrouver sur savigny-le-temple.fr

Défi des « Familles à alimentation positive »

Organisée en partenariat avec le GAB IdF (Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Île-de-France), cette opération est ouverte à tous les foyers sur le territoire de Grand Paris Sud, souhaitant manger sain sans se ruiner.

Dans la lignée du Défi « Familles à Énergie Positive », ce concours ludique se passe entre ménages volontaires, regroupés en équipes de 8 à 10 foyers, qui relèveront le défi de consommer plus de produits bios et locaux, sans dépenser plus. Les participants seront accompagnés dans le suivi de leurs achats, pour en visualiser l'évolution :

quel budget repas ? Quelle part de produits bios et locaux ? Quelle proportion de fruits et légumes ? Des temps forts entre février et juin seront également organisés pour découvrir, échanger, sur la thématique d'une alimentation saine, bio et locale : jeux, ateliers cuisine, atelier nutrition, visite de fermes du territoire... Les pré-inscriptions sont ouvertes en ligne jusqu'au 18 février sur la plateforme : foyersalimentationpositive.fr

Toutes les actualités de la ville sur savigny-le-temple.fr/actualites

Des solutions pour lutter contre l'illettrisme et l'illectro

Favoriser l'accès de tous à la langue française et au numérique, lutter contre l'exclusion, accompagner les publics, c'est l'objectif du dispositif « AVEC », mis en place par l'agglomération Grand Paris Sud. Savigny-le-Temple entend aussi répondre à ces problématiques par différents moyens, comme des ateliers au sein des centres sociaux, et un accompagnement au numérique régulier.

Début janvier, le Millénaire. Ce matin-là, dans une salle de cours, six personnes assistent au dernier atelier sociolinguistique de Narimane Houbah, universitaire et enseignante de FLE (Français langue étrangère). Trois mois après le début de leur accompagnement, l'heure est au bilan.

« Je suis ravie et satisfaite de leur travail, sourit Narimane. C'est un groupe assidu, solidaire et intéressé. Je suis très fière de chacun d'entre eux ! »

Dans les ateliers, les enseignements sont variés et pensés pour que chaque personne accompagnée construise son projet avec les bons interlocuteurs et les bons outils. Rahima, mariée et mère de famille, d'origine éthiopienne, souhaite acquérir la nationalité française et fonder sa propre entreprise. « Je trouve que j'ai été très bien accueillie et j'ai envie de continuer à apprendre, indique-t-elle, dans un français encore un peu hésitant. Le groupe est vraiment gentil. »

« On est un peu comme une famille », rebondit Fatima, dont l'objectif est de travailler en boulangerie.

D'autres, comme ces deux mamans turques qui ont préféré garder l'anonymat, ont pour objectifs de se lancer professionnellement dans la cuisine ou la pâtisserie. Hamza, réfugié pakistanais de 19 ans, bénéficie quant à lui d'un partenariat avec l'ICAM, école de production. Son objectif est de devenir électricien.

À Savigny, c'est Nassira Dehimi, référente AVEC de la ville, qui suit ces publics. 75 personnes sont accompagnées sur la commune. « Il s'agit de créer du lien, de rompre l'isolement, explique-t-elle. Je les aide aussi à lever des freins pour aller au plus près de la réinsertion professionnelle, et dans leurs démarches administratives, comme l'inscription au Pôle emploi, ou pour leurs demandes à la Sécurité sociale. C'est ensemble qu'on va de l'avant ! »

”
Il s'agit de créer du lien et de rompre l'isolement

« Le coût humain et économique de l'illettrisme est considérable »

AVEC est donc un accompagnement complet qui est mis en place sur le territoire intercommunal de Grand Paris Sud, porté par la Maison de l'emploi et de la formation. Au programme, cours de français, de culture générale, et d'informatique. En plus de construire leur projet professionnel, les bénéficiaires font aussi des ateliers d'expression orale, de théâtre, et participent à des sorties.

L'agglomération a créé en 2019 ce nouveau « service public d'accès à la langue française

et de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme » car nombreux sont les habitants qui éprouvent des difficultés au quotidien, en raison de handicaps liés soit à l'illettrisme soit à l'illectronisme. L'accès à la langue est par ailleurs devenu un enjeu majeur en France, où l'on estime que 9 millions de personnes éprouvent des difficultés avec la lecture et l'écriture et 14 millions avec le numérique. Grand Paris Sud n'échappe pas à la règle, avec 40 000 personnes touchées par le problème, dont la moitié dans les quartiers prioritaires en politique de la ville. AVEC a par ailleurs été conçu dans une logique d'inclusion républicaine et de territoire apprenant, qui propose des parcours de remobilisation, de valorisation de compétences, de confiance en soi et de formation pour faciliter l'accès à l'emploi.

« Ce fléau invisible est dévastateur pour la vie sociale, l'accès à l'éducation et à la vie professionnelle, explique Marie-Line Pichery, maire de Savigny mais aussi vice-présidente de Grand Paris Sud chargée de l'inclusion républicaine, de l'éducation et de la politique de la ville de Grand Paris Sud. Il est aussi mortifère pour le développement économique des quartiers et des villes. Le coût humain et économique de l'illettrisme est considérable et justifie pleinement notre mobilisation »

+ d'infos : tél. 01 69 91 58 58

onisme



L'offre numérique se développe à Savigny-le-Temple

Formulaires, démarches en ligne, télétravail, plates-formes scolaires... Des agents sont à votre disposition pour vous aider dans plusieurs équipements municipaux, et des formations sont organisées régulièrement par les organisations partenaires. Découvrez ici comment bénéficier de cet accompagnement.

Un conseiller numérique à votre écoute

Vous avez besoin d'une aide pour faire vos démarches en ligne ? Un conseiller numérique est à votre écoute ! Il vous aidera dans votre usage quotidien du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, maîtriser les réseaux sociaux, remplir un formulaire administratif en ligne, suivre la scolarité de vos enfants...

Accueil avec et sans rendez-vous : les lundis et mercredis au Centre Social Françoise-Dolto, le mardi à la Maison des Droits de l'Homme, le vendredi à la Maison de Quartier Gaston-Variot (lieu susceptible d'être modifié)

+ d'infos : prise de rendez-vous au 09 67 76 55 82 (Maison des Droits de l'Homme)

Demandez un Pass numérique

Le conseiller numérique peut également vous remettre un pass numérique vous permettant d'accéder à une formation au numérique. Les formations sont animées par l'Association Rebondir au sein des centres sociaux de la commune.

+ d'infos : savigny-le-temple.fr/content/numerique-pour-tous

Maison France Services

Elle vous accueille pour vous aider dans vos démarches administratives auprès de Pôle Emploi, la CAF, la Préfecture, la CNAV, la CPAM, les Finances Publiques, la Poste : un coup de pouce pour mieux comprendre vos papiers, aller sur vos espaces numériques et avoir un premier niveau d'information.

Accueil avec et sans rendez-vous à la Maison des Droits de l'Homme.

+ d'infos : france-services@savigny-le-temple.fr - Tél. 09 67 76 55 82
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermée le lundi matin et jeudi matin).

Tzen 2 : les travaux démarrent

Les travaux de réalisation du Tzen 2 se poursuivent. À partir du printemps 2022, le chantier prend place en centre-ville, et entraîne la fermeture définitive de l'avenue de l'Europe à la circulation routière.

Un projet d'ambition, qui s'accompagne d'une nouvelle vision de l'espace public et des modes de circulation. La nouvelle ligne de bus Tzen 2 permettra de faciliter vos déplacements, et les réaménagements qui l'accompagnent accorderont une place plus importante aux piétons, cyclistes et transports en commun.

Ainsi, l'avenue de l'Europe leur sera réservée : une véritable voie verte va y être créée, où les personnes pourront circuler en toute sécurité aux côtés du Tzen 2. Cet axe sera fermé à la circulation automobile et dédié aux piétons, aux cyclistes et aux bus. Les travaux de réalisation du Tzen 2, entamés au second semestre, se poursuivront sur l'avenue de l'Europe jusqu'à la fin de l'année 2022 (*consultez le plan ci-contre pour en savoir plus*).

Une phase en plusieurs étapes

Les différentes entreprises gestionnaires des réseaux souterrains (eau, électricité, gaz, internet, etc.) déplaceront dans un premier temps leurs câbles et conduits afin de libérer l'espace situé sous le tracé du Tzen 2. Ensuite, démarreront les travaux de réalisation de la ligne. Une fois ces travaux préalables effectués, les équipes construiront la plateforme du Tzen 2, c'est-à-dire la voie

dédiée sur laquelle circulera le nouveau bus. D'une largeur de 6,50 mètres, elle prendra place tout le long de l'avenue de l'Europe. La station « Les Lycées » y sera construite. De nouvelles places de stationnement pour les vélos seront également aménagées.



+ d'infos : tzen2.com - tzen2@departement77.fr



3 questions à

Sandrine Domba,
conseillère municipale déléguée
à la politique de transport public
et au suivi du chantier
et de la mise en service Tzen 2

Quels aménagements accompagnent cette étape du futur Tzen 2 ?

De nouveaux aménagements paysagers sont à prévoir, assurés par le Département. Le Tzen 2 ira de pair avec la requalification urbaine et paysagère de toute l'avenue de l'Europe. Ainsi, les arbres dont l'état le nécessite seront remplacés. Au cours du premier semestre 2022, l'avenue de l'Europe sera définitivement fermée à la circulation routière et réservée aux liaisons douces.

Que pourra apporter le futur Tzen 2 aux Savigniens ?

Le futur Tzen 2 renforcera l'offre de transport en commun entre le territoire de Sénart et Melun. Un choix pour l'avenir, en lien avec notre politique de développement durable. Il facilitera aussi la mobilité des habitants, ce qui profitera à l'attractivité de la ville et au cadre de vie des personnes qui le fréquenteront.

Comment la ville travaille-t-elle avec le département pour mener à bien ce chantier ?

La ville travaille en collaboration avec le Département par le biais de plusieurs rencontres avec les élus de la ville et une coopération importante entre les différents services. Ces rencontres se réalisent aussi bien par des réunions pour chaque phase du chantier, mais également sur le terrain : les habitants sont conviés à ces échanges, auxquels participent les élus et les acteurs de ce projet.

nt bientôt au centre-ville



Un nouveau plan de circulation

Pour les riverains, des changements sont à prendre en compte, le chantier s'accompagnant d'un nouveau plan de circulation.

Suite à la fermeture de l'avenue de l'Europe, les véhicules motorisés (voitures, bus, motos) ne seront plus autorisés à y circuler. Aussi, un nouvel itinéraire sera mis en place pour l'accès aux commerces et à la gare : les riverains devront emprunter soit les avenues Jean-Jaurès, Léon-Blum et Louis-Michel, soit la rue Eugène-Varlin, les avenues Zéphirin-Camélinat et Jean-Moulin et la rue Marceline-Leloup. Pour cela, les avenues Léon-Blum et Jean-Jaurès et la rue Marceline-Leloup sont mises à double sens.

À prévoir aussi dans l'évolution des sens de circulation : une mise en impasse des rues Eugène-Pottier et Benoît-Malon, de manière à assurer des conditions de circulation fluides et cohérentes. Elle s'accompagne d'une modification des sens de circulation sur la rue Eulalie-Papavoine et le clos Maria-Verdure. Ce changement rue Eugène-Pottier est définitif, tandis que la mise en impasse de la rue Benoît-Malon est provisoire, dans l'attente de la réalisation des travaux de renouvellement urbain du quartier, conduits par Grand Paris Sud. Enfin, la suppression de places de stationnement : afin de permettre l'insertion de la plateforme du Tzen 2 et la création des voies cyclistes et piétons, les places de stationnement situées le long de l'avenue de l'Europe seront supprimées.



Espace Prévert, vers un service public de la culture

Travailler à une culture pour tous, élargir l'offre culturelle et soutenir la création locale... La ville ambitionne de faire de l'Espace Prévert un endroit phare pour la culture en ville : une culture redynamisée et accessible.

Le 22 novembre 2021, la commune a repris en gestion l'Espace Prévert. L'occasion pour les élus de repenser et de renforcer la politique culturelle de Savigny-le-Temple. Ainsi, la ville souhaite relever quatre défis. D'abord, il s'agit d'en faire un outil d'émancipation et d'égalité pour le plus grand nombre : donner l'accès à la culture à tous, dès le plus jeune âge. Ensuite, de permettre aux associations culturelles de la ville de disposer de l'équipement pour créer, produire et se produire. Cet équipement, c'est aussi leur ! Les agents dédiés à la culture et à l'animation continueront par ailleurs de proposer une programmation de qualité, tout en développant de nouvelles formes d'accès à la culture. Micro-folie (et ses partenariats avec les musées nationaux, ses outils de création numérique), ateliers, travail avec les écoles, collèges et lycées... la programmation se fera en lien avec les acteurs de l'éducation et les autres équipements culturels du territoire (Empreinte, médiathèques, conservatoires, scènes nationales...).

La ville souhaite aussi soutenir la création locale et ce, qu'il s'agisse de tous les genres d'art et de musique.

Le cinéma pour apprendre et s'émanciper

En proposant une programmation tout public et une politique tarifaire adaptée, la commune veut développer à l'Espace Prévert un véritable « service public » du cinéma. Autour du cinéma et de

la Micro-folie, c'est toute une ouverture à la culture qui sera mise en place : au programme, valorisation de la Comédie française et des classiques de Molière, expositions de grands peintres, opéras, commémorations.

La programmation de la Micro Folie s'accompagnera d'ateliers avec les écoles ou les groupes qui en feront la demande, comme les adhérents des centres sociaux.

La construction du projet culturel de la ville est toujours en cours. Associant les partenaires du territoire, les habitants, ce travail devrait aboutir à des « Assises de la Culture » en juin 2022. En attendant, mars sera consacré aux droits des femmes et aux « femmes inspirantes ». Au programme, projections, ateliers et programmation dédiée. Rendez-vous le mois prochain !

+ d'infos : Espace Prévert, savigny-le-temple.fr/espace-prevert
tél. 01 64 10 55 10

Micro-Folie

Elle est ouverte et vous accueille au sein de l'Espace Prévert sur rendez-vous, en créant votre compte sur : account.micro-folies.com
+ d'infos : micro-folie@savigny-le-temple.fr
Tél. 06 17 28 68 10





Ados'top,

des filles qui s'engagent !

Des jeunes qui s'engagent et qui veulent agir pour les autres : c'est l'identité d'Ados'top, junior association formée à Savigny. Un collectif composé de six filles ambitieuses et solidaires, collégiennes et lycéennes. Rencontre.

« C'est une idée collective », assure Alicia, collégienne et trésorière de l'association. « Avant de créer l'association, nous étions déjà engagées et nous faisons déjà des actions solidaires. » « On aidait nos camarades, on s'intéressait à la protection des animaux... » rebondit Chaimaa, présidente d'Ados'top. Les jeunes filles, qui ont créé leur collectif en 2021, sont accompagnées dans leurs actions par Bouchra, accompagnatrice des juniors associations référente à l'Espace polyvalent. Espace qui n'est pas seulement dédié aux activités et aux devoirs : là, la junior asso a trouvé son point de rendez-vous, souvent le mercredi, pour réfléchir et mener à bien des actions solidaires. Les jeunes filles sont intéressées par de nombreux domaines humanitaires : la lutte contre les violences et le harcèlement, la protection de la nature et des animaux, l'anti-racisme, la solidarité, la protection de l'enfance.

« C'est la vie quotidienne qui nous inspire »

Leur prochain projet ? La présentation d'un diaporama sur le harcèlement, qui sera diffusé dans les écoles, collèges et

lycées de la ville. « On se focalise sur un sujet à la fois », précise Chaimaa. Chacune d'entre nous a un thème qui lui tient à cœur et dont nous sommes la référente. C'est la vie quotidienne qui nous inspire, ce qu'on voit tous les jours. »

Ainsi, la jeune présidente d'association aimerait construire, pour une prochaine mission, des cabanes en bois pour les chats des rues. En attendant, Ados'top multiplie les projets solidaires. « Récemment, elles ont résolu une situation de harcèlement, en aidant une de leurs camarades, indique Bouchra. Nous avons vu ensemble les étapes et les bons interlocuteurs pour signaler ces comportements. Elles savent maintenant à qui s'adresser, et ont résolu le problème. »

« Être dans une association nous permet d'apprendre à travailler ensemble. C'est un bon apprentissage pour l'avenir et pour nos futurs métiers », poursuit Lina, l'une des membres de la junior asso.

« On apprend à s'écouter les unes les autres », rebondit Apinaya. Cette dernière souhaite travailler plus tard dans la médecine, tout comme Lina, qui veut être kiné, et Alicia, dont le rêve est de devenir infirmière en pédiatrie. Au service des autres !

Stages sportifs

Les inscriptions aux stages sportifs des vacances d'hiver débuteront lundi 14 février à 9h et seront clôturées mercredi 23 février. Elles se feront uniquement via l'adresse mail suivante : s.gourdon@savigny-le-temple.fr + d'infos : 01 64 41 63 83



Stages au Café-Danses

Pendant les vacances, le Café-Danses Bobby-Sands vous propose deux stages : du pilates les mardi 22 et mercredi 23 février de 18h à 20h, pour adultes et seniors, et de la danse contemporaine jeudi 24 et vendredi 25 février de 18h à 19h30 pour ados et adultes. Tarifs : gratuit pour les adhérents, 7 € la séance pour les Savigniens. + d'infos : 01 64 41 66 83



Tennis de table

L'ASPS Tennis de table organise un tournoi ouvert à tous samedi 19 mars, à 14h au complexe sportif Léo-Lagrange. Les inscriptions se font de 13h30 à 14h. Participation : 3 €. L'association vous propose également de venir faire des essais un mardi à 18h ou un samedi de 14h à 17h. + d'infos : 06 07 46 47 54

Tout le monde à table distingué par le titre de « Maître restaurateur »

C'est un établissement bien connu des Savigniens amateurs de karaoké et de cuisine fraîche. Tout le monde à table, restaurant convivial installé sur la ville depuis 2015, a récemment été distingué. Le gérant, Olivier Krikorian, a en effet reçu le titre de « Maître restaurateur », une distinction délivrée par la préfecture qui garantit une carte de qualité, avec des produits maison et de saison, ainsi que des locaux soignés et accueillants. « C'est une récompense de tout le travail accompli par l'équipe, se réjouit l'intéressé. Nous sommes reconnus par la profession, et nos exigences sont mises en valeur ! C'est aussi un gage de qualité pour nos clients. »

Cuisinier de profession, passionné par la cuisine traditionnelle, Olivier Krikorian a rassemblé autour de lui une équipe investie. Sept personnes assurent le bon fonctionnement au quotidien. « Nous sommes tous proches, et le titre est le résultat d'un travail d'équipe », poursuit le restaurateur.

Tout le monde à table rassemble 90 couverts en salle et 90 en terrasse. Il vous propose les vendredis soir un karaoké dansant, et une soirée à thème chaque samedi soir : au programme, années 80, salsa, orientale...



+ d'infos : 161, rue de l'Industrie - Tél. 01 60 63 10 97
restaurant-toutlemondeatable.fr



Ayikoélé Atayi

met vos papilles en éveil

Traiteuse diplômée, Mme Atayi a lancé son activité en ce début d'année et vous propose ses services pour vos repas, événements, anniversaires, mariages... La cuisine est « une passion » pour l'entrepreneuse. « Je travaille actuellement dans un autre domaine, mais devenir traiteuse a toujours été dans un coin de ma tête », explique-t-elle. Ainsi, après s'être formée pour tout connaître des ficelles du métier, la Savignienne a créé son entreprise, « Les Papilles en éveil », et travaillé avec ses premiers clients. Au menu de la carte d'Ayikoélé Atayi, petits-fours salés, mini hamburgers, plateaux de fruits ou de charcuterie/fromage. Elle vous servira aussi des box au poulet, des pastels... Le tout certifié halal. En somme, tout pour éveiller vos papilles et vous faire passer un moment convivial et gourmand.

+ d'infos : tél. 07 63 45 14 93
lespapilleseneveil@hotmail.com - Instagram : Les Papilles En Eveil

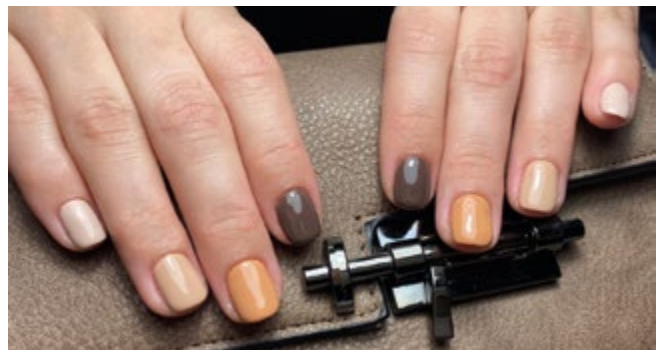
Jennifer Mercier-Cuff, prothésiste onguulaire

Diplômée depuis janvier 2021 en tant que prothésiste onguulaire, cette Savignienne vous propose ses services au salon de coiffure « Marilyn Coiffure » tous les samedis à Sainte-Colombe. Elle officie désormais à domicile, à Savigny-le-Temple et ses alentours (Melun, Cesson, Vert-Saint-Denis...). Parmi ses prestations : la pose de vernis semi permanent au gel UV avec rallongement chablon (support pour permettre au prothésiste onguulaire de modeler le gel en vue d'une extension).

« J'ai un parcours atypique, explique Jennifer. Après avoir commencé dans le prêt-à-porter de luxe, dès 18 ans, j'ai poursuivi en école d'infirmière. J'ai ensuite découvert l'assistantat et l'administratif dans une entreprise de plomberie. » Depuis, la professionnelle travaille au sein d'une société en facturation et comptabilité. « Mais la relation clientèle me manque énormément. J'ai toujours voulu créer ma propre société, à mon image. La prothésie onguulaire me correspond, et je trouve qu'il s'agit d'une profession parfaite pour équilibrer le contact client et le soin. »

Tarifs : entre 20 € et 50 €.

+ d'infos : Tél. 06 86 51 09 27 - Facebook : J'Nail
jnailstudio.po@gmail.com



Laura Laverdure, sage-femme

Bonne nouvelle pour les mamans et futures mamans de la ville : Laura Laverdure, sage-femme libérale, s'installe ce mois de février sur la commune.

Son cabinet, situé au Bourg, vous accueille pour des consultations de suivi de grossesse et suivi gynécologique, pour les préparations à la naissance et à la parentalité, et pour la rééducation périnéale.

+ d'infos : 1, rue Grande - Rendez-vous à prendre sur Doctolib
Tél. 06 15 18 64 40 - laverdurelaura@gmail.com



Groupe majoritaire « Fier.e.s de notre ville » 28 élus

Quelles priorités financières en 2022 ?

C'est toujours un moment important qui précède le vote du budget : le rapport d'orientation budgétaire sera présenté aux élus, le 14 février, et permettra d'étudier les grandes lignes qui rythmeront l'exercice 2022.

Point de chiffres totalement arrêtés pour ce conseil municipal, cela attendra le vote du budget courant avril, mais des orientations qui devraient marquer la période 2022-2023 : l'éducation, la transition énergétique, la sécurité, la démocratie participative... tout en maintenant notre programme d'investissement ambitieux sans aucune pression fiscale supplémentaire depuis 13 ans.

L'année 2022 sera consacrée à la poursuite de projets engagés mais aussi à la rénovation des bâtiments scolaires et l'amélioration des conditions d'accueil et de travail des élèves. Un plan pluriannuel de rénova-

tion a été établi. En 2022, nous voulons aller plus loin, et proposerons le lancement d'un audit global des bâtiments scolaires. Il s'agira d'établir un diagnostic complet afin de définir de façon rationnelle le coût de rénovation fonctionnelle et énergétique. Une démarche similaire pourrait être effectuée sur les équipements sportifs de la ville.

L'ensemble de ces projets s'inscrit dans la perspective forte de transition énergétique à laquelle nous adhérons en mettant en œuvre, année après année, les moyens financiers essentiels à son atteinte.

Mourad El Bouanani
Adjoint au Maire, délégué aux finances et à la commande publique



Groupe « Savigny j'y tiens » 4 élus

Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. (Jacques Prévert)

En novembre dernier, le maire annonçait dans cette revue la municipalisation de l'Espace Jacques Prévert. Avec des arguments fallacieux, elle vous laisse penser que cette gestion serait la meilleure, après plus de 20 années d'une gestion déléguée à des professionnels.

Durant des décennies, la ville a voté à l'unanimité les rapports de gestion de l'équipement Jacques Prévert, en faisant des louanges aux gestionnaires. Aujourd'hui d'une manière insidieuse, le maire vous laisse croire, que la gestion réalisée par des amateurs permettra de relever « des défis », qu'elle ne pas certaine d'atteindre. C'est un leurre.

En réalité la vérité est bien plus cruelle.

Il est d'abord urgent, pour le maire, de se retirer de l'association de gestion qu'elle ne maîtrisait plus, du fait des divergences sur le montant de la subvention.

Car le problème est surtout financier.

En effet, la situation budgétaire de la ville est très tendue au point que la commune a usé de la cavalerie budgétaire pour équilibrer ses comptes de 2020. En supprimant la gestion déléguée, la ville n'a plus à verser les 750.000 euros de subvention annuelle.

La fin de l'espace Jacques Prévert est programmée, notamment avec la concurrence du Grand Paris Sud, avec ses deux scènes nationales et ses millions d'euros de budget.

Laisser croire le contraire est simplement un mensonge.

Yves FRANCES
Président de Savigny j'y tiens



Groupe « Unis Pour Savigny » 3 élus

Budget 2022,

Nous débattons en ce moment de l'orientation budgétaire 2022 et des projets qui seront initiés par la majorité municipale.

Notre groupe ne soutiendra pas un budget sous perfusion, un budget à la marge, un budget non volontariste.

En ces temps de crise sanitaire, nous nous réjouissons d'être entendus et de voir les dotations de capteurs de CO2 arriver dans les groupes scolaires. Les services municipaux dans leur ensemble sont-ils dotés également ?

Concernant les purificateurs d'air, où en sommes-nous ?

Il est possible d'investir en masse, de solliciter les partenaires tels que le Conseil Régional et le Conseil Départemental, nous les soutenons et ils sauront répondre favorablement aux demandes de subventions.

Concernant la gestion des accueils périscolaires, nous subissons aujourd'hui les errements d'hier.

Le manque d'anticipation et les carences de la gestion de crise imposent aux parents des situations difficiles dans la prise en charge de leurs enfants, des situations compliquées avec leur employeur avec malheureusement pour certains des situations sociales qui se dégradent.

L'optimisation budgétaire ne doit pas se faire au détriment du soutien à la population, citoyens contribuables qui sont en droit de réclamer des services publics à la hauteur de leur contribution au budget de leur Ville.

Nous sommes à votre disposition, prenez soin de vous et de vos proches.

Samir LAKHAL, Président de groupe (OBJECTIF FRANCE)
Valérie POUPARD (Les Républicains)
François PIET (UDI)

Naissances

Décembre

- Nayden Beranger Corin à Fontainebleau
- Adama Camara Dester à Corbeil-Essonnes
- Eslem Yakut Unan à Melun
- Isaac Zared à Melun
- Emmanuel Kidiapongo à Melun

Janvier

- Étban Arsénio à Corbeil-Essonnes
- Maël Joulain Chichenko à Corbeil-Essonnes
- Adino Maury à Évry-Courcouronnes
- Noé Corneille à Melun
- Ellie Mogentale à Melun
- Katalya Balekita à Clamart
- Layana Balekita à Clamart
- Jennah Bousmal à Langon

Mariages

Janvier

- Ourida Louni et Azedine Lekadir
- Massandjé Drame et Ibrahima Toure
- Salcka Mahmoud et Doua Matala
- Nejla Oruç et Kadri Poyraz
- Maryse Alis et André Bursalioglu

Décès

Décembre

- Ginette Couillault née Duchauffour à 92 ans à Savigny-le-Temple
- Amélie Céliérier née Perinet à 98 ans à Brie-Comte-Robert
- Yvette Arnaud à 91 ans à Savigny-le-Temple

- Lionel Ravelli à 84 ans à Savigny-le-Temple
- Monique Arbogast née Distinguin à 99 ans à Melun
- Bruno Faure à 78 ans à Melun
- Cyril Seide à 25 ans à Savigny-le-Temple
- Robert Peyrot à 66 ans à Melun
- Pierre Feghali à 68 ans à Wissous
- Dahbia Ouafi à 92 ans à Melun
- Solange Warin née Berranger à 87 ans à Melun

Janvier

- Nicole Broquet née Bouchard à 80 ans à Savigny-le-Temple
- Stéphane Jansonnie à 51 ans à Savigny-le-Temple
- Christiane Dégouille née Galliache à 83 ans à Savigny-le-Temple

Élections présidentielles et législatives 2022

Vous avez jusqu'au 2 mars 2022 pour vous inscrire en ligne (service-public.fr) sur les listes électorales des prochaines élections présidentielles et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier adressé à la mairie en joignant un justificatif de domicile et du Cerfa n°12669*02.

Absent le jour du vote ? Le vote par procuration permet à un électeur absent (mandant), de se faire représenter le jour d'une élection, par un électeur de son choix (mandataire). La personne choisie pour voter est désignée librement, mais elle doit être inscrite dans une commune proche de celle du mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration. Pour effectuer la démarche, rendez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire de votre lieu de domicile ou de travail avec votre pièce d'identité.

+ d'infos : tél. 01 64 10 18 40





savigny-le-temple

Plessis-le-Roi

Plessis-la-Forêt

Centre-ville

**VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ
À SAVIGNY-LE-TEMPLE
DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020 ?**

**INSCRIVEZ-VOUS POUR
PARTICIPER À LA CÉRÉMONIE
D'ACCUEIL QUI AURA
LIEU FIN MARS**

Droits-de-l'Homme

Cités-Unies

Bourg

Noisement

Bienvenue aux

**DES SURPRISES
À LA CLÉ !**

NOUVEAUX HABITANTS

INSCRIPTIONS SUR :
**SAVIGNY-LE-TEMPLE.FR/CONTENT/
INSCRIPTION-A-CEREMONIE-DACCUEIL-NOUVEAUX-HABITANTS-2022
OU EN FLASHANT LE CODE CI-CONTRE**

Le jour, l'heure et le lieu de la cérémonie vous seront précisés par e-mail ultérieurement.

   01 64 41 66 45
 savigny-le-temple.fr

